



# LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PAUDEX / N° 27 / NOVEMBRE 2017

IMPRESSUM: ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PAUDEX

## MERCI AUX BÉNÉVOLES !

En ces temps troublés, émaillés de conflits, de problèmes de migration, de problèmes économiques, le dévouement des bénévoles est réjouissant. Ils sont plus de 80 à œuvrer à Paudex pour notre plaisir et notre bien-être. Sans eux, pas de loto, dont le bénéfice est intégralement reversé pour le camp de ski de nos enfants. Pas de fête du village, qui est un moment très attendu et fédérateur dans notre commune. Pas de chars et de costumes pour la Fête des vendanges. Pas de passeport vacances, pas de cours de langue donnés aux migrants, pas d'activités diverses et variées avec nos aînés. Une pensée aussi à tous ceux qui rangent et nettoient la plage de la Pierre Ronde et à tous ceux que j'aurais oublié de mentionner. A noter que toutes ces activités ne seraient possibles sans l'aide de notre personnel communal: merci à tous! Il y a aussi tous vos conseillères et conseillers communaux, qui sont des bénévoles et qui se dévouent pour la bonne marche de Paudex. Notre Municipalité en est consciente de toutes ces actions et en est très reconnaissante. Elle le manifeste en organisant chaque année une petite fête de remerciement. Le premier jour de l'Avent est à notre porte. C'est vous, les habitants de Paudex, qui serez les bénévoles, avec vos fenêtres qui créent des occasions de partage et de convivialité. Grâce à vous tous, la commune est active, attrayante et pleine de dynamisme. Rejoignez donc le groupe des bénévoles pour vous faire des amis et contribuer à la qualité de vie à Paudex. En attendant, merci à tous, joyeux Noël et belles fêtes de fin d'année!

**JEAN-PHILIPPE CHAUBERT**  
Président du Conseil communal

Références: Les oiseaux de Suisse, Lionel Maumary, Laurent Vallotton, Peter Kraus.



Le grand Cormoran: gravure du XVIII<sup>e</sup> siècle de François Nicolas Martinet, tirée de *l'Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon.

## LE CORMORAN HIVERNANT

**A**u bord du lac, cet automne, on aura remarqué les spectaculaires vols en escadrilles des cormorans. Les oiseaux venus de la Baltique hivernent en partie sur nos lacs ou poursuivent leur route, de fin août à fin octobre, jusqu'à la Méditerranée. Ils repartent vers le Nord, de février à mi-avril, pour y nicher.

Avide de poissons, le cormoran a été impitoyablement chassé. Vers 1900, il était devenu une rareté. On signalait un ou deux couples hivernant sur le Léman et sur le lac de Neuchâtel. En 1939-1940, douze oiseaux fondent la colonie de la petite île de Peilz, au large du château de Chillon. En 1992, on compte 2225 oiseaux à la mi-janvier. Protégés depuis les années 1970, les effectifs ont décuplé! Les Grangettes deviennent aussi un site de nidification, qui reste toutefois modeste par rapport au 80 000 couples nicheurs recensés sur la Baltique.

Des Grangettes, les cormorans vont parfois pêcher jusqu'à Genève, pour revenir au dortoir, ce qui fait des trajets quotidiens de 200 km! On reconnaît le cormoran à sa façon de nager très enfoncé dans l'eau et à son habitude de faire sécher ses ailes en les tenant ouvertes quand il est au perchoir. Son plumage est semi-perméable, ce qui lui permet de s'enfoncer plus facilement dans l'eau, mais qui exige un séchage régulier pour ne pas prendre froid, l'eau ne passant pas sur lui comme sur les plumes d'un canard. **CLAUDE QUARTIER**

SYNDIC

# SERGE REICHEN, SYNDIC JUSQU'À FIN 2018



Serge Reichen, encore syndic pour une année, devant un magnifique tableau du Lavaux.

**Fin 2018, Serge Reichen fera ses adieux à la syndiculture. En quittant sa fonction, il laissera à son successeur une commune en très bon état financier et bien équipée.**

PAR CLAUDE QUARTIER

**P**ourquoi quitter en cours de législature? «Septante ans cette année, de tout petits-enfants à garder et à cocoler, douze ans à l'exécutif et le souci d'assurer une transition municipale en douceur si d'autres collègues devaient poser leur tablier: autant de bonnes raisons pour se retirer. «J'ai eu douze ans de plaisir à travailler au sein d'une municipalité unie autour d'objectifs communs: maîtriser le devenir de la commune, tout en respectant ce qu'elle a été.»

Serge Reichen est un homme engagé. Banquier de formation et de carrière, il cultive à côté de son job de gestionnaire un penchant social qui se concrétise par la participation à des organisations comme l'ORIF (Organisa-

tion d'intégration et formation professionnelle) et AFIRO (intégration sociale et professionnelle de personnes au bénéfice de prestations de l'assurance invalidité). Amoureux des petits trains et des transports, il prend du galon dans l'administration des Chemins de fer du Jura, délégué à ce poste par l'Office fédéral des transports. Il fut aussi au conseil du groupe d'assurance Assura et officie toujours en tant que trésorier d'une fondation de cardiologie. Dame, quand on a pris sa retraite à 57 ans, on ne peut pas rester les bras ballants à la maison.

## FINANCES SAINES ET BELLES RÉALISATIONS

Ce polyvalent pragmatique a mis ses connaissances et son carnet d'adresses au service de la commune. Pour Paudex, l'entrée à la municipalité d'un financier professionnel fut un bon apport. Les résultats sont là: des comptes équilibrés, toujours bénéficiaires, sans augmenter le taux d'impôt; des investissements

élevés par rapport au budget de la commune, mais financièrement toujours très bien gérés. On notera les belles réalisations achevées pendant cette syndiculture: une crèche, une unité d'accueil pour écoliers; la Campagne Marcel rajeunie; un port tout neuf et la rénovation imminente et ambitieuse du complexe communal, tout en gardant un esprit villageois, fondé sur de nombreuses animations. A côté de ces réussites, il y a les préoccupations usuelles et parfois pesantes qu'un syndic doit aussi assumer: oppositions à des projets que l'on pensait bons pour l'avenir de la commune; dossiers qui traînent alors qu'on aimerait les voir se réaliser; soucis permanents des relations humaines au sein d'une équipe d'employés et de collègues. «A 70 ans, il faut savoir passer la main. Aux plus jeunes de prendre leurs responsabilités pour construire le futur qui les concerne.» Il y a encore toute une année pour apprécier la syndiculture Reichen: profitons-en!

BUDGET 2018

## BUDGET DÉFICITAIRE

**T**out près de 2 millions de francs de déficit: le budget 2018 fait peur à voir, d'autant plus que toutes les charges augmentent par rapport au budget 2017, entre autres 2% de plus pour l'administration, 11% pour les travaux, 1% pour l'instruction publique et les cultes, 1,2% pour la

police; 11,3% pour la sécurité sociale et 0,7% pour les services industriels.

### DE NOMBREUSES INCONNUES

Tout ceci ne serait pas bien grave si les revenus augmentaient en parallèle. Ce n'est pas le cas: ils diminuent de plus de 9%. Le

budget 2017 prévoyait un déficit de CHF 661 100.-, celui de 2018 CHF 1 994 150.-, soit une augmentation de CHF 1 333 050.-. Ce n'est pas sans rappeler le budget 2012, qui se soldait lui aussi par un excédent de charges de CHF 1 898 700.-. Mais, divine surprise, depuis 2012 et jusqu'à 2016, des

budgets constamment dans le rouge se sont soldés par des comptes constamment dans le noir.

De 2012 à 2016, les pertes cumulées prévues aux budgets s'élevaient à CHF 4 208 000.–, alors que les comptes se sont soldés pour ces mêmes années par un bénéfice cumulé de CHF 231 000.–. Les inconnues sur les rentrées fiscales et surtout sur le fond de péréquation et la participation à la facture

sociale, dont les comptes ne bouclent qu'en 2019 pour l'année 2018, expliquent une bonne part de ces différences.

Il n'empêche que toutes les charges prennent l'ascenseur, celles que la commune maîtrise (environ 35% du budget) comme celles qui lui sont imposées par le canton ou les associations intercommunales (65% des charges ou 75% des recettes au budget!). La situation se tend d'autant plus qu'en 2018, le plan

d'investissement prévoit CHF 11 650 000.– de dépenses, qui feront l'objet de futurs préavis concernant divers ouvrages de génie civil et services industriels ainsi que la rénovation des bâtiments scolaires et administratifs, estimée à 10 millions de francs.

Le budget a été discuté au Conseil le 20 novembre. Voir, sur le site internet de la commune, le procès-verbal de cette séance.

[CO](#)

## PARCELLE 256

# AU CONSEIL DE DÉCIDER

**C**ela fait trente-six ans que cela traîne. La parcelle 256 au bord du lac est au cœur d'un litige entre la commune, le propriétaire actuel B. et le promoteur G.

**LES PARCELLES 523, 524.** G. est propriétaire des terrains où s'est construit le Centre Patronal. Le volume de construction dépassant les possibilités légales de la parcelle, deux parcelles voisines appartenant à G. ont été incluses dans le droit de superficie créé en faveur du Centre Patronal. Elles sont inconstructibles et louées par cette organisation pour 99 ans.

Ces deux parcelles appartenaient à la famille B. Suite à une promesse de vente en faveur de G. et à un procès perdu par B., elles sont revenues à G., avec toutefois un droit de culture valable jusqu'au décès de l'exploitant actuel. Ces terrains sont donc grevés d'une double charge: un droit de culture et une intégration dans le droit de superficie du Centre Patronal.

**LA PARCELLE 256.** Cette parcelle au bord du lac, voisine au sud des parcelles 523 et 524, appartient à B. Selon le plan d'affectation de la Verrière, elle est inconstructible. D'autre part, elle fait l'objet d'un droit de préemption en faveur de G.

## DES SOUS OU DU TERRAIN?

La Convention de 1981 prévoyait que G. pouvait réaliser son vaste projet immobilier. En contrepartie, il cédait la parcelle 256 à la commune et participait aux frais d'aménagement des voies d'accès pour un montant de CHF 300 000.–. Trente-six ans plus tard, cette parcelle appartient toujours à B. et jamais une facture de CHF 300 000.– n'a été envoyée au promoteur.

**UN TRICOT MAL FICHU, DIFFICILE À DÉFAIRE.** Le temps a passé, les postions se sont figées. A vue humaine, B. ne vendra jamais la parcelle 256 à G., qui ne pourra donc pas la remettre à la commune. Légalement, les CHF 300 000.– sont perdus, prescription oblige. Reste une «dette morale» qui demeure. Un échange de parcelles avec un glissement du droit de superficie des parcelles 523/534 à la 256 est aussi envisageable. Mais la commune ne peut pas imposer cette solution sans l'assentiment

des propriétaires B. et G., qui n'ont plus rien à se dire depuis des décennies. La solution extrême de l'expropriation a été envisagée, sans grande chance d'aboutir selon les avocats experts.

Reste la solution simple, voire simpliste selon certains, de régler financièrement ce conflit. Le Conseil et la Municipalité sont partagés. Pour les uns, on boucle cette affaire une fois pour toutes; pour les autres, c'est du terrain que l'on veut et non des sous. Au Conseil de décider. [CO](#)



Un dossier en friche depuis bientôt quarante ans!



## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# NOUVEAU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA), BIENTÔT PRÊT POUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Le plan général d'affectation (PGA) est un outil important pour qu'une commune puisse gérer et encadrer son développement. Il se doit d'être en phase avec les préoccupations de l'époque et les planifications de niveau supérieur, tant cantonal que fédéral.**

PAR JEAN-FRANÇOIS SPRING, MUNICIPAL



Surface de la commune: 44 hectares! Petite surface qui nécessite toutefois un plan de zones bien pensé.

Dans cette optique, la commune de Paudex a lancé à partir de 2010 un chantier de remise à jour de son plan général d'affectation. Le plan actuellement en vigueur date de 1987; il a été réactualisé en 1998. C'est donc le moment pour une refonte complète.

Le nouveau PGA que nous proposons vise à simplifier les aspects réglementaires en diminuant le nombre de zones et en définissant clairement leur destination. Il prend en compte une augmentation raisonnable de la densité constructible dans les différentes zones, en accord avec la planification cantonale, qui prévoit une augmentation de la population au cours des quinze années à venir.

Les travaux de mise à jour du PGA ont rassemblé des bureaux d'architectes, d'ingénieurs en transport, d'architectes paysagistes, d'ingénieurs civils et de géomètres, sous la conduite du bureau d'urbanisme Esplanade Aménagement. Les commissions d'urbanisme de la Municipalité et du Conseil communal ont été impliquées dans les réflexions.

De nombreux allers-retours avec le Canton ont été nécessaires pour suivre les changements incessants de législation, notamment en ce qui concerne la définition des zones à risque et suite à l'acceptation de la loi sur l'aménagement du territoire par le peuple.

## MISE AU PROPRE, MISE À L'ENQUÊTE, PRÉAVIS

Nous nous trouvons maintenant dans la dernière ligne droite. Quelques derniers ajustements doivent encore être faits avec les commissions d'urbanisme de la Municipalité et du Conseil communal. Ensuite, le dossier pourra repartir chez l'urbaniste pour la mise en forme finale. Puis pour la forme, le Canton nous demande une ultime vérification, dont nous espérons qu'elle n'apportera pas de remises en question profondes, puisque le Canton a déjà eu l'occasion d'examiner par trois fois notre plan à différentes étapes de sa réalisation.

L'étape suivante sera la mise à l'enquête publique pendant un mois, permettant à la population de prendre connaissance du PGA auprès de l'administration communale. Suite à cette période de consultation, un préavis sera présenté au Conseil communal en vue de l'acceptation du PGA finalisé et des réponses aux éventuelles oppositions.

Une fois ces étapes franchies avec succès, le PGA entrera en application et permettra aux propriétaires d'envisager avec leurs architectes les travaux qui façonneront petit à petit le visage du Paudex de demain.

## VERS LE MILLION D'HABITANTS

Le nouveau plan général d'affectation et les bus à haut niveau de service sont des réponses à l'augmentation de la population. Pour le canton de Vaud, on prévoit une légère progression de la fécondité, une progression de l'espérance de vie et un solde migratoire positif (personnes arrivées – personnes parties). Si ces tendances se poursuivent, nous serons proches du million d'habitants à la fin de 2040 (755 000 en 2014). Pour la prochaine décennie, la population vaudoise augmenterait de 14%, alors que la

population suisse augmenterait de 9%. Le canton de Vaud serait derrière Fribourg, le canton avec la plus forte augmentation entre 2015 et 2024. L'augmentation sera plus forte dans l'Arc lémanique qu'ailleurs dans le canton. Par contre, Lausanne connaîtrait une croissance assez modérée.

Pour loger tout ce monde, il faudrait construire 4300 logements chaque année jusqu'en 2020. Puis la demande pourrait diminuer et se stabiliser aux alentours de 3500 logements entre 2025 et 2030. [cq](#)



L'école, l'administration, l'accueil des élèves: tout est repensé et mis au goût du jour.

## BÂTIMENTS

## RÉFECTION DU COMPLEXE COMMUNAL, AVANCEMENT DU DOSSIER

**Le premier coup de pioche n'est peut-être pas si éloigné, mais il reste encore un certain nombre d'étapes importantes à franchir.**

Le projet de rénovation de nos bâtiments communaux concerne l'école, la salle polyvalente et l'administration communale. Il comprend également la construction d'une nouvelle annexe polyvalente. Ce projet a été soumis à l'enquête publique au début de l'été. Comme bon nombre de projets avec une certaine visibilité, il a suscité quelques oppositions de la part de citoyens de notre commune, oppositions que nous sommes en train d'étudier. Dans tout processus de mise à l'enquête, plusieurs services cantonaux doivent également être consultés. Leur réponse met parfois un temps relativement long à nous parvenir et nous n'avons reçu le document final qu'au mois d'octobre.

### 2018: PRÉAVIS ET DÉBUT DES TRAVAUX

Sur ces bases, nous travaillons maintenant à la finalisation du dossier, et notamment à son volet financier. A côté des travaux de rénovation des bâtiments proprement dits,

différents postes sont à prendre en compte, tels que l'ameublement des classes et de la grande salle, les aménagements extérieurs ou l'organisation du chantier. En effet, les différents occupants des bâtiments doivent pouvoir continuer à travailler pendant la durée des travaux. Ainsi, nous sommes en train d'étudier les possibilités de déplacement provisoire de la garderie, afin que les petits enfants ne soient pas gênés par les nuisances du chantier.

Notre objectif est de pouvoir soumettre un préavis au Conseil communal en février 2018 pour le crédit de réalisation. Il sera accompagné des propositions de réponses aux différentes oppositions reçues. Si ces réponses conviennent aux opposants et que le Conseil communal nous accorde le crédit d'ouvrage, les travaux pourront alors commencer au printemps 2018, à la fin des délais de recours.

Les bâtiments communaux ayant maintenant plus de cinquante ans, certaines installations telles que le chauffage ou la distribution d'eau sont arrivés en fin de vie et doivent impérativement être remplacées. Nous sommes convaincus que le projet proposé permettra de répondre aux attentes de ses occupants et des citoyens de la commune pour les années à venir. **JFS**

## IMPÔTS 2018

## CONTRIBUABLES CANINS

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal, jusqu'au **vendredi 12 janvier 2018**:

- les chiens achetés ou reçus en 2017
- les chiens nés en 2017 (date de naissance exacte) et restés en leur possession
- les chiens abattus, vendus ou donnés en 2017
- les chiens qui n'ont pas été annoncés
- les chiens déjà inscrits en 2017 et antérieurement, restés chez le même propriétaire, sont inscrits d'office; Par conséquent, il n'est pas nécessaire de les annoncer à nouveau
- les chiens décédés, vendus ou donnés avant le 30 juin 2018, seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel
- les chiens acquis après le 30 juin 2018 seront assujettis à la moitié de l'impôt annuel.

L'impôt communal  
CHF 75.-  
L'impôt cantonal  
CHF 100.-

LE GREFFE MUNICIPAL



## BÉNÉVOLAT

## REJOIGNEZ-NOUS!

Le monde économique est impuissant à fournir des services qui ne sont pas rentables à ses yeux. Imaginez un instant les familles, les sociétés, les communes, les œuvres d'entraide sans bénévoles. C'est tout simplement impossible. Sans eux, Paudex serait une cité-dortoir où les gens se rencontrent peu. Pour compléter l'équipe, renseignez-vous par mail auprès de [christine.theytaz@paudex.ch](mailto:christine.theytaz@paudex.ch) ou à l'administration communale.



Soirée des bénévoles le 31 octobre à Paudex.



## TRANSPORTS PUBLICS

# LE BHNS À PAUDEX

**Environ 10 millions de francs pour une traversée de 500 m, la route du Simplon complètement redessinée, les arrêts de bus déplacés: la réalisation de la ligne à haut niveau de service est un très gros projet pour une petite commune comme Paudex. Mais au niveau de l'agglomération, qu'est-ce qui justifie de tels travaux?**

PAR CLAUDE QUARTIER

La population dans l'agglomération lausannoise augmente. Ainsi, en 2030, Paudex pourrait compter 1000 habitants de plus.

Les modes de transport évoluent. En zone urbaine, la part des ménages sans voiture a passé de 35 à 46% entre 2000 et 2015 et 75% des jeunes de 16 à 25 ans ont un abonnement tl. La rénovation du réseau de transport fait augmenter la fréquentation. Ainsi, le m2 totalise 110 millions de déplacements annuels, alors que la ligne 9, qui n'a pas été modernisée, stagne autour de 6 à 7 millions de passagers à l'année. Si on ne fait rien pour l'améliorer, la ligne sera de moins en moins rentable et de moins en moins fréquentée.

## IMPACT COMMUNAL

Pour assurer un trafic fluide entre les bus passant toutes les 7,5 minutes, les voitures, les piétons et les cyclistes, la chaussée est élargie côté nord de la route du Simplon. Ceci au détriment des places de parc devant les immeubles d'habitation et de l'Hôtel Restaurant du Château. Au détriment aussi des quelques arbres qui subsistent le long de la route. Indépendamment des voies de service, la route serait complètement refaite, dessus, dessous, ce qui augmente d'autant les coûts. Les plans ont été analysés et commentés lors d'une séance d'information à Paudex, le 27 septembre 2017. Disparition de



places de parc indispensables, bétonnage massif de la commune le long de cette artère, goulets générateurs de bouchons là où le bus ne sera pas en site propr, et tout cela pour gagner 2,5 minutes! Est-ce que cela vaut bien la peine?

## DÉBATS PRÉVUS EN 2018

Oui, cela vaut la peine, eu égard à l'augmentation de la population, à la nécessité d'intégrer toutes les formes de mobilité dans l'agglomération lausannoise, avec l'objectif de transporter 180 millions de passagers par an, en ayant un réseau moderne et attractif, interconnecté avec les trains régionaux. Les deux minutes sont une chose, mais la régularité, l'attractivité et les connexions au sein du réseau en sont une autre.

Les questions et le débat s'affineront en 2018 lors de la mise à l'enquête, où tous les détails seront pris en compte, discutés par les citoyens intéressés et par le Conseil communal, qui devra finalement accepter ou non cet investissement considérable pour la commune et important pour toute l'agglomération. **CQ**

## LES AXES FORTS

### LA GENÈSE

Le projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM), fondé en 2007, regroupe 26 communes. Un des projets de l'association est de développer une offre de transports publics performante, accompagnée d'un réseau de voies piétonnes et cyclistes. Ces lignes, dites «axes forts», connectées entre elles, sont reliées à l'ensemble du canton via les gares de Lausanne, Renens, Pully, Prilly-Malley et Bussigny.

Plus généralement, les axes forts s'inscrivent dans le cadre d'une politique cantonale, régionale et fédérale de développement des transports publics.



## OBJECTIFS

Il s'agit d'offrir des fréquences identiques toute la journée et d'améliorer la desserte le soir et le week-end, d'assurer des horaires et des temps de parcours constants, même aux heures de pointe, et d'augmenter la capacité de transport.

## AMÉNAGEMENTS PRÉVUS

- un tramway: Lausanne Flon-Croix-Péage (réalisation en 2023)
- trois lignes de métros (2025): m1, Lausanne-Flon, Renens-Gare (cadence améliorée); m2, Ouchy-Croisette (tunnel à double voie, cadence augmentée); m3, Lausanne-Gare, Blécherette, (nouvelle ligne)
- trois lignes de bus à haut niveau de service (BHNS) (2022). Lutry-Bussigny; Pully Val-Vert/Prilly Galicien; Lausanne-Belleveaux.

## RÉALISATION

Les lignes d'axes forts se réaliseront par tronçons, chacun faisant l'objet d'un projet d'aménagement conduit par un comité réunissant des représentants politiques de chaque commune concernée, ainsi que des représentants du Canton, des tl et des Schémas directeurs.



## LA LIGNE 9

### Bus à haut niveau de service (BHNS)

Ce qui caractérise le BHNS, ce sont les aménagements de la ligne plutôt que le matériel roulant. On devrait donc plutôt parler de «ligne à haut niveau de service». Pour mériter le label BHNS, il faut une fréquence élevée (moins de 10 min); un itinéraire en site propre sur au moins 70% du parcours; la priorité aux feux et aux ronds-points; un accès à niveau pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.

**Bus** Les véhicules de 25 mètres de long sont à double articulation. Ils peuvent transporter 150 passagers dans des conditions confortables. Ils remplaceront les véhicules vétustes à remorque qui circulent actuellement sur la ligne 9.

**Parcours** L'axe Lutry-Bussigny permet de rejoindre le centre-ville de Lausanne par l'est et l'ouest. Le BHNS empruntera le tracé de l'actuelle ligne 9, prolongée jusqu'à Crissier, puis jusqu'à Bussigny. Au centre-ville de Lausanne, il empruntera le tronçon Chauderon – Grand Pont qui sera réservé aux transports publics.

**Connexion** Le secteur Chauderon – Bel-Air deviendra un point d'échange central entre les différents modes de transports. Le BHNS assurera une connexion avec les métros m2 et m3, ainsi qu'une liaison rapide avec le m1, le LEB et le tramway au Flon.

**Mise en service** Cette ligne BHNS sera aménagée en plusieurs étapes en vue d'une mise en service des tronçons Lutry-Corniche et Crissier-Bré en 2022. Les travaux de réaménagement, à la charge des communes, commenceront dès mi-2018, une fois les permis de construire et les crédits obtenus et sous réserve d'éventuelles oppositions. La mise en service du prolongement en direction de Bussigny est envisagée à l'horizon 2027.

**Aménagements** A Lutry, un nouveau giratoire sera créé au niveau du Grand-Pont. A Paudex, la route du Simplon sera élargie et entièrement refaite et les stations modifiées. A Pully, la place de la Clergère sera transformée.



## AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE ET DU CARREFOUR

# TRAVAUX DE LA BERNADAZ

**Le 26 juin 2017, le Conseil Communal a accordé le crédit des travaux de la route de la Bernadaz. Ces travaux comprennent, entre autres, la réfection de la chaussée ainsi que le réaménagement du carrefour Bernadaz – Bochat – Vallon de la Paudèze, avec la nouvelle gestion du trafic.**

PAR FARHAD KEHTARI, CONSEILLER MUNICIPAL

La construction des huit immeubles du Vallon de la Paudèze nord arrivant à terme en automne, il était nécessaire d'aménager ce carrefour pour accueillir les futurs habitants et intégrer la sortie de ce nouveau quartier sur la Bernadaz, tant pour la mobilité douce que pour les véhicules.

## LA PROTECTION DES PIÉTONS

Profitant de l'été, les travaux ont démarrés dès la mi-juillet. La couche de roulement a été refaite depuis l'embranchement de la route du Simplon sur 250mètre et, par endroits, la sous-structure de la route a aussi dû être renforcée. Un nouveau trottoir a été créé sur les parcelles du Vallon de la Paudèze dans la continuité du trottoir existant. Pour la sécurité des piétons, et pour empêcher les véhicules de monter sur le trottoir, où les estacades ne pourraient pas supporter des

poids lourds, des bouleroues ont été installées le long du trottoir côté route.

Le passage piéton sur la route de la Bernadaz a été déplacé vers la sortie du nouveau quartier. De plus, ce passage piéton ainsi que celui du chemin de Bochat ont été sécurisés par des feux sur demande.

Afin de réguler et d'améliorer le trafic au carrefour, en tenant compte du trafic du nouveau quartier, l'ensemble du système des feux a été modernisé et une boucle de détection de file d'attente installée à la descente après le tunnel CFF. Bien entendu, les marquages sur la route ainsi que les panneaux de signalisation ont été adaptés à la nouvelle disposition du carrefour.

## TRAVAUX TERMINÉS

Nous avons également profité de ces travaux pour changer les éclairages de la route en LED à faible consommation et pour che-



Le bas de la Bernadaz: nouvelle signalisation Bernadaz et la sortie du nouveau quartier.

miser les canalisations des eaux claires et des eaux usées. Les travaux de génie civil ont été terminés mi-octobre, alors que les travaux de marquage, de signalisation et des feux du carrefour seront finalisés vers la mi-novembre.

## ACTION SUR LES ROUGES!

**Les bons vieux millésimes sont en action!**  
CHF 2.– de moins sur les pinots noirs 2014 (CHF 9,50 bouteille) et sur l'assemblage 2013-2014 (CHF 12.– la bouteille).

Et des prix très favorables pour les vins de Paudex  
la désirée de chasselas CHF 7,50,  
le chasselas CHF 10.– la bouteille,  
le pinot CHF 11,50, l'assemblage CHF 14.–  
et la désirée de rosé CHF 8,50.

Vente et dégustation le 12 décembre  
à la cave communale.

## SERVICES INDUSTRIELS

## TARIF D'ÉLECTRICITÉ 2018

Les tarifs de l'électricité valables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018 sont disponibles à l'administration communale et sur le site [www.paudex.ch](http://www.paudex.ch) – Administration – Services industriels – Tarif de l'électricité 2018. Le prix moyen Terre Suisse de l'électricité en 2018 pour les ménages sera de 22,65 ct. kWh hors TVA, soit une hausse de 3%, représentant 0,65 ct. kWh par rapport à 2017. En effet, bien que la baisse de 0,6 ct. de l'achat d'électricité ait compensé la hausse de 0,45 ct. des coûts liés à l'acheminement

d'électricité, elle n'a toutefois que partiellement atténué la forte hausse de 53,3%, de 1,5 à 2,3 ct kWh, de la taxe fédérale pour la promotion des énergies renouvelables en 2018.

En 2018, la fiche tarifaire propose également les deux tarifs Simple et Double, ainsi que la provenance d'énergie tarif Standard, Terre Suisse, Terre Romande et Terre d'ici, pour offrir le choix d'une tarification optimale selon l'utilisation et les préférences des consommateurs.

Les Services industriels de Paudex sont à votre disposition pour tout complément d'information. [FK](#)



PAUDEX – LAUSANNE – MORGES

## PUBLIBIKE: DES VÉLOS ÉLECTRIQUES!

En 2009, dix stations de vélos en libre-service voyaient le jour sur le campus EPFL-UNIL. De là est né le premier réseau de bike sharing ou vélo partagé, de Suisse romande.



A pied ou à vélo, vive la mobilité douce!

Aujourd'hui densifié, le réseau PubliBike propose un total de 26 stations reliant les différentes communes de l'agglomération lausannoise entre Paudex et Morges. Après huit ans d'exploitation, le système actuel a été complètement repensé et l'heure de la nouvelle génération de vélos PubliBike a sonné. Plus petits et donc plus maniables, les nouveaux engins ont été développés spécifiquement pour le vélo en libre-service. De plus, un cadenas intégré au vélo offre la possibilité d'effectuer des arrêts intermédiaires et permet la disparition des bornes d'attache actuelles. Mais le nouveau concept ne s'arrête pas là: des vélos électriques feront leur apparition. En effet, sur les 260 vélos de la nouvelle flotte, 180 seront équipés d'une assistance électrique. L'emprunt d'un vélo sera facilité. La nouvelle application PubliBike affichera non seulement la carte du réseau et le nombre de vélos disponibles à chaque station, mais permettra également de déverrouiller le cadenas du vélo. Cette dernière fonction sera par ailleurs aussi possible avec le SwissPass. Voilà de quoi simplifier les transactions et soulager les mollets des usagers!

VALENTIN CLIVAZ – PUBLIBIKE

FÊTE DES VENDANGES



Jean-Marc, avec son «second», la fidèle Leïla.

## AU REVOIR, JEAN-MARC!

Depuis des années, Jean-Marc Favre s'attèle à la construction des chars de Paudex pour la Fête des vendanges de Lutry. Bien des week-ends ont été sacrifiés pour permettre à des centaines d'enfants d'avoir le bonheur de défiler dans des décors de rêve imaginés par Jean-Marc. Grâce à ses talents d'architecte, son amour du bois, son imagination, son savoir-faire et son sens du détail, il a réalisé des décors sans pareils. Tout ceci avec calme et dans une ambiance conviviale, où les apéros, grillades et autres pique-niques avaient aussi leur place. Cher Jean-Marc, de tout cœur nous te disons un chaleureux et immense merci, tout en espérant que ceci ne reste qu'un au revoir!

ARIELLE MARTIN

LA DOUCHE ÉCOLO

## DOUCHETTE À CHF 10.–, 46% D'ÉCONOMIE D'EAU

Depuis 2013, la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> (loi sur le CO<sub>2</sub>) oblige les importateurs de carburant à compenser une partie des émissions de CO<sub>2</sub> issues des carburants importés au travers de projets de compensation en Suisse. Le programme d'économies d'eau chaude de la fondation myclimate est l'un de ces projets. L'acquisition d'un pommeau de douche bas débit (7l/min, contre 13l/min en moyenne) permet une diminution de 30 à 50% de votre

consommation d'eau sous la douche. C'est une contribution active à la protection du climat en diminuant les émissions de CO<sub>2</sub> liées à l'énergie nécessaire pour chauffer l'eau; et tout cela pour un confort équivalent !

UN POMMEAU POUR CHF 10.–  
AU LIEU DE CHF 37.–!

Que propose la commune? Une diminution de votre consommation d'eau sous la douche liée à l'achat d'un pommeau de douche

AquaClic Prosecco Oxygène pour le prix de CHF 10.– au lieu de CHF 37,70, jusqu'au 30 mars 2018.

Pour l'obtenir, rendez-vous à l'administration communale. Remplissez un formulaire (renseignez-vous auparavant sur l'énergie nécessaire pour chauffer votre eau chaude sanitaire – gaz naturel, mazout, électricité, pompe à chaleur, bois ou solaire thermique), payez CHF 10.– et le pommeau est à vous! GF

POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ACQUISITION DU POMMEAU DE DOUCHE: [WWW.PAUDEX.CH](http://WWW.PAUDEX.CH) SUR SON UTILISATION ET SES PERFORMANCES: [WWW.AQUACLIC.INFO](http://WWW.AQUACLIC.INFO)

ÇA CHAUFFE DANS LES TAS

## LA COMPOSTIÈRE DE LA COULETTE

Les déchets verts récoltés en porte-à-porte tous les mardis sur la commune de Paudex sont acheminés par notre transporteur à la compostière de la Coulette.



Il fait environ 65 degrés à l'intérieur des tas!

**C**ette société familiale, située sur la commune de Belmont-sur-Lausanne, à proximité de la Clai-aux-Moines, a été fondée en 1994. Sept salariés sont actifs dans cette entreprise, soit une personne à l'administration et six à l'exploitation. Mme Gisela Favre, directrice, répond à nos questions.

### Quelle quantité de déchets verts transformez-vous en compost chaque année?

Nous traitons plus de 25 000 tonnes de déchets verts par année. La matière est broyée, empilée en tas et brassée une fois par semaine. La fermentation, avec notamment une température de 65°C à l'intérieur des tas pendant trois semaines, permet de transformer les déchets organiques en compost de très bonne qualité. La dernière étape est le tamisage, plus ou moins fin selon la qualité souhaitée.

### Combien de temps dure le processus de compostage, de l'arrivée des déchets à leur commercialisation?

L'obtention du compost de qualité agricole prend trois mois, celui de qualité horticole de six à huit mois.

### Comment commercialisez-vous vos produits?

L'essentiel de notre compost est vendu aux agriculteurs et vignerons et représente 90% de nos ventes. Les 10% restants sont vendus aux paysagistes et aux privés sur place en libre-service.

### La taxe au sac, introduite dès 2013, a-t-elle modifié la qualité des déchets verts?

Oui. Nous retrouvons beaucoup de déchets plastiques dans les déchets verts. Il s'agit essentiellement de sachets, de pots de fleurs ou de sacs-poubelle noirs. Nous devons alors retirer manuellement ces objets indésirables, faute de quoi nous risquons de retrouver des traces de plastiques dans le compost le rendant impropre à fertiliser des terres agricoles et horticoles.

Il arrive aussi que nous refusions des livraisons, car la qualité des déchets verts est trop mauvaise.

### Que recommandez-vous aux citoyens pour améliorer la qualité des déchets verts?

Je ne peux que recommander aux gens de jeter uniquement les déchets verts en vrac dans les conteneurs prévus à cet effet. L'usage des sacs compostables est possible, mais attention: seuls les sachets identifiables par un quadrillage sur toute la surface sont adaptés.

GÉRALD FONTANNAZ, MUNICIPAL



La Biobox et les sacs à disposition.

DÉCHETS VERTS

## ACTION SACS COMPOSTABLES

**L**a Commune de Paudex offre un rouleau de quinze sacs compostables de 7 litres à chaque ménage de son territoire. Il peut être retiré à l'administration communale sur présentation d'une pièce d'identité. Les personnes intéressées pourront également obtenir une Biobox, sous réserve de stock disponible et ceci **jusqu'au 30 mars 2018**.

GÉRALD FONTANNAZ, MUNICIPAL

FUMEURS, FUMEZ PROPRE!

## MÉGOTS DE CIGARETTES

**L**ors de la dernière opération Coup de balai dans le village, les enfants de l'école et de nos structures d'accueil ont ramassé des centaines de mégots de cigarettes. Il semble que beaucoup de gens aient toujours le réflexe de les jeter dans la nature. Les mégots mettent un à deux ans à se dégrader et il serait souhaitable qu'un changement d'habitude s'opère. La Commune de Paudex met à la disposition des fumeurs de petites boîtes cendriers qui peuvent être retirées à l'administration. Profitez-en! **AM**

Le cendrier de poche gratuit!





## SERVICE TECHNIQUE

## NOUVEAU SERVICE, NOUVEL EMPLOYÉ

**Hervé Nicola a pris ses fonctions à Paudex le 9 octobre dernier, en tant que technicien communal.**



Hervé Nicola: un homme aux expériences multiples.

**P**ourquoi ce nouveau poste? Réfection du complexe communal, mise en œuvre du projet PP7 pour les bus à haut niveau de service, réfection de différentes routes (du Lac, Bernadaz et Grangette, entre autres), demande et analyse de permis de construire en constante augmentation: de gros dossiers que la commune doit traiter, présenter, financer dans un proche avenir. Et une fois ceux-ci liquidés, d'autres se présenteront, tant la région de l'Est lausannois vit une période dynamique. Pour gérer le tout et en appui à la Municipalité, un service technique a été créé, avec Emmanuelle Courvoisier-Leite comme cheffe de service et secrétaire municipale adjointe pour l'aspect administratif et Hervé Nicola pour le suivi technique.

## UN HOMME DE TERRAIN

C'est un homme de terrain, qui connaît bien les rouages des communes pour avoir été commandant des pompiers de Blonay et Saint-Légier durant sept ans. C'est le genre de postes où l'on apprend à gérer des situations délicates; à être responsable d'une équipe de plus de 70 sapeurs-pompiers volontaires et une quinzaine de JSP, d'un budget, du matériel; à entretenir de bonnes relations, que ce soit avec les services communaux, les autorités communales, les différents partenaires des secours, l'ECA et de l'Etat. En bref, une carrière longue de vingt-cinq années comme milicien au service de la population.

Du point de vue professionnel, il a aussi les deux pieds dans ses bottes et la même approche pragmatique des choses. A la base un CFC de peintre en bâtiment, puis les cours de maîtrise et le travail en entreprise. Neuf ans aussi dans une école privée, comme responsable de la maintenance des bâtiments et des transports. Formation aussi dans la sécurité et la prévention incendie. Comme il se définit lui-même avec humour, il sera «le couteau suisse» de la commune.

Son cahier des charges: suivre tous les dossiers techniques concernant les bâtiments, les chantiers en cours, la sécurité des chantiers, les services industriels, en collaboration avec Emmanuelle Courvoisier-Leite, qui s'occupe de gérer la partie administrative et veille au bon fonctionnement de ce service bienvenu dans une administration qui manquait jusqu'à aujourd'hui de compétences techniques. [CQ](#)



Alexis Messerli, un enfant de la région au greffe de la commune.

## GREFFE MUNICIPAL

ALEXIS MESSERLI, DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JUILLET AU GUICHET

**Né au Chatelard, formé à Lutry et engagé à Paudex.**

**O**n apprendra vite à le connaître, ce grand jeune homme qui nous accueille depuis le 1<sup>er</sup> juillet au greffe de la commune. Né à Lutry (1990), vivant au Chatelard, on l'aura peut-être déjà rencontré dans le voisinage. Aujourd'hui, il est responsable du Service de la population: contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, documents d'identité. Il est aussi là pour assurer le lien entre la population et l'administration communale.

Titulaire d'un CFC d'employé de commerce obtenu au terme de son apprentissage à la commune de Lutry, il fait un passage à l'Etat de Vaud au service des passeports et au service des naturalisations. Soucieux d'élargir ses horizons, il suit une formation dans l'immobilier, qu'il réussit après avoir bouclé un stage dans une gérance. Intéressé par le job offert à Paudex suite au départ de Nicolas Chronakis, il envoie sa lettre juste avant la fin du délai de postulation et décroche le poste!

Bienvenue à ce jeune professionnel qui apprécie, à part son job, les grandes virées sac à dos en Asie de préférence, avec son appareil photo en bandoulière, car il aime tirer le portrait des gens et chercher le meilleur angle pour croquer ces paysages qui font rêver. [CQ](#)

## REQUÉRANTS

## COUP DE POUCE

**D**epuis cinq ans, la Commune de Paudex embauche deux à trois fois par année, pendant quinze jours, deux requérants de l'EVAM (Etablissement vaudois d'accueil des migrants) pour des travaux

de voirie. Cette expérience toujours positive permet de riches échanges entre personnel et requérants, lors de la pause. Pascal Bessat et Mouldi Epars de l'EVAM sont sincèrement remerciés pour cette organisation.



LAC, FORÊT, MONTAGNE

# PASSEPORT VACANCES

Grâce à l'enthousiasme et à toutes les compétences du personnel de l'administration et de la voirie, trois activités Passeport Vacances ont pu être proposées cet été aux enfants des communes de la région. Trois belles journées passées dans la nature et loin des écrans!



**PÊCHE AU PORT DE PAUDEX:** devenue traditionnelle, pas toujours très fructueuse, mais très joyeuse et agrémentée d'une grillade de... saucisses!



**DÉCOUVERTE DE LA FAUNE.** La «Diana d'Oron Lavaux» et le garde-faune se sont mobilisés, avec leurs chiens, pour faire vivre une magnifique expérience en forêt aux enfants: découverte du matériel, recherche du gibier, affût et tir à la carabine.



**VISITE DU CHALET D'ALPAGE.** L'accueil chaleureux de la famille Bourquenoud nous a permis de découvrir la fabrication traditionnelle du fromage au feu de bois ainsi que sa dégustation au son de l'accordéon, dans le magnifique paysage qui entoure le Chalet du Creux aux Paccots.

## Calendrier de l'Avent du 1<sup>er</sup> au 23 décembre 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
				<b>1</b> Famille Chaubert Bernadaz 44	<b>2</b> Immeuble Simplon 47	<b>3</b> Famille Jaquet Fontaine 6
<b>4</b> Immeuble Bordinette 6	<b>5</b> Exposition sur le thème de la courge au collège Bordinette 9 de 18h à 20h	<b>6</b>	<b>7</b> Ecole maternelle de Paudex Bordinette 9	<b>8</b> Famille Witschi Bochat 36	<b>9</b> Immeuble Fontaine 10	<b>10</b>
<b>11</b> UAPE Bordinette 12	<b>12</b> Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 12 de 18h à 20h	<b>13</b>	<b>14</b> Famille Ternon Bernadaz 40	<b>15</b> Famille Martins Simplon 2	<b>16</b> Familles Genovese et Quartier Bordinette 4	<b>17</b> Famille Di Natale Lac 7
<b>18</b> Famille Subilia Lac 10	<b>19</b> Famille Fontanaz Etang 8	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>23</b>	<b>24</b>

Dimanche 26 novembre – Feu de l'Avent – Plage de Paudex à 18h

NOËL CHEZ NOUS

## CALENDRIER DES FENÊTRES

Les personnes intéressées à organiser une fenêtre de l'Avent peuvent encore s'annoncer à l'administration communale jusqu'au 27 novembre 2017. Le calendrier sera actualisé durant le mois de novembre sur notre site internet.

# INFORMATIONS DIVERSES POUR 2018

## COMMUNE DE PAUDEX

### ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNAUX

#### Bureaux

Espace Delamuraz  
Route de la Bordinette 5  
Case postale 40 – 1094 Paudex

021 791 12 12

[syndic@paudex.ch](mailto:syndic@paudex.ch)

[greffe@paudex.ch](mailto:greffe@paudex.ch)

[www.paudex.ch](http://www.paudex.ch)

Horaires: du lundi au vendredi de 8h à 12h

#### Greffe municipal, administration générale, service du personnel

Mme Ariane Bonard, secrétaire municipale  
021 791 05 48

[ariane.bonard@paudex.ch](mailto:ariane.bonard@paudex.ch)

#### Service technique

Mme Emmanuelle Courvoisier-Leite,  
secrétaire municipale adjointe  
021 791 12 58

[emmanuelle.courvoisier@paudex.ch](mailto:emmanuelle.courvoisier@paudex.ch)

M. Hervé Nicola, technicien

021 791 12 58

[herve.nicola@paudex.ch](mailto:herve.nicola@paudex.ch)

#### Contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, documents d'identité, naturalisations

M. Alexis Messerli, secrétaire  
et préposé au Contrôle des habitants  
021 791 12 12

[alexis.messerli@paudex.ch](mailto:alexis.messerli@paudex.ch)

[contrôle.habitants@paudex.ch](mailto:contrôle.habitants@paudex.ch)

#### Bourse communale

Mme Anne Blaser Michaud, boursière communale  
021 791 12 35

[anne.blasermichaud@paudex.ch](mailto:anne.blasermichaud@paudex.ch)

[bourse@paudex.ch](mailto:bourse@paudex.ch)

#### Manifestations, locations de salles

Mme Christine Theytaz, secrétaire  
021 791 12 12

[christine.theytaz@paudex.ch](mailto:christine.theytaz@paudex.ch)

#### Intendance

M. Willy Kettel, intendant  
078 860 20 01

[willy.kettel@paudex.ch](mailto:willy.kettel@paudex.ch)

#### Voirie

M. Pascal Bessat, 079 818 76 04

M. Raphaël Nicod, 076 369 12 65

M. Ludovic Terry, 079 200 09 36

[voirie@paudex.ch](mailto:voirie@paudex.ch)

## SERVICES UTILES

#### Accueil familial de jour de Pully-Paudex-Belmont-Lutry

021 721 31 68

Permanence: mardi matin  
et jeudi après-midi

#### Agence d'assurances sociales (AAS)

Avenue de Villardin 2  
Case postale 111

1009 Pully

021 557 83 95

Ouverture: 7 h 30-11 h 30

et 13 h 30-16 h 30

(vendredi 16 h)

#### Cablecom SA

0800 660 800

#### Centre médico-social CMS Pully-Paudex-Belmont

Avenue de Lavaux 63  
1009 Pully

021 721 24 44

#### Centre social régional de l'Est lausannois-Oron-Lavaux CSR

Avenue de Villardin 2  
1009 Pully

021 557 84 00

#### Collège de Paudex

Route de la Bordinette 7

Salle des maîtres

021 791 13 01

#### Contrôle

##### des champignons

Jean-Yves Ferreol  
Route des Corbessières 4

Chalet-à-Gobet

021 315 42 82

#### Direction de l'École

##### primaire et secondaire

Collège Arnold-Reymond

1009 Pully

021 577 97 97

#### École maternelle

##### de l'entraide familiale

Inscription: Marine Frey

Route de la Bordinette 9

078 771 39 01

#### Entraide familiale

##### Pully-Paudex-Belmont

[www.aef.ppb.ch](http://www.aef.ppb.ch)

#### Etat civil

##### de l'Est vaudois

Rue du Simplon 18

1800 Vevey

021 557 07 07

#### Garderie

##### Les Petits Pas

Route de la Bordinette 7

021 791 00 54

Inscription: mardi matin  
et mercredi après-midi

#### Gendarmerie cantonale

Route du Lac 7

021 557 18 21

Mardi et jeudi de 8 h à 11 h 30

#### Justice de paix du district Oron-Lavaux

Rue Davel 9

1096 Cully

021 557 82 55

#### Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois

Rue Caroline 11bis

Case postale 7064

1002 Lausanne

021 316 23 11

#### Office régional de placement (ORP)

Avenue C.-F.-Ramuz 43

1009 Pully

021 557 19 10

#### Office des poursuites Oron-Lavaux

Avenue C.-F.-Ramuz 73A

1009 Pully

021 557 83 10

#### Paroisse catholique

Abbé Modeste

Kisambu-Muteba

Cure catholique

1095 Lutry

021 791 25 49

#### Paroisse protestante

Pasteur

David Freymond

Le Prieuré, 1009 Pully

021 331 56 73

#### Police Sécurité

##### Est lausannois

Rue de la Poste 9

1009 Pully

021 721 33 11

#### Pompes funèbres officielles

Avenue des Figuiers 28

1007 Lausanne

021 315 45 45

#### Préfecture du district de Lavaux-Oron

Rue du Temple 17

1096 Cully

021 316 07 10

#### Protection civile

Avenue du Prieuré 1

1009 Pully

021 721 33 43

Administration

de 8 h à 11 h 30

#### Ramonage officiel

Stéphane Flückiger

Chemin du Théâtre 1A

1007 Servion

021 903 36 67

#### Registre foncier

[www.rf.vd.ch](http://www.rf.vd.ch)

#### Romande Energie Commerce SA

0848 802 900

[info@romande-energie.ch](mailto:info@romande-energie.ch)

[www.romande-energie.ch](http://www.romande-energie.ch)

#### Service bénévole

##### Pully-Paudex-

##### Belmont-Lutry

021 728 12 13

#### Service de la sécurité civile et militaire

Place de la Navigation 6

1110 Morges

021 316 51 00

#### Service du feu du SDIS Ouest-Lavaux

Urgence 118

[lutry@sdis-ouest-lavaux.ch](mailto:lutry@sdis-ouest-lavaux.ch)

#### Services industriels,

##### service de piquet

##### eau et électricité

021 791 12 35

(pendant les heures

de bureau)

021 721 33 11

(en dehors des heures

de bureau et jours fériés)

#### Swisscom SA

0800 800 800

#### Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) L'Escale

Route de la Bordinette 12

021 791 20 40

# INFORMATIONS DIVERSES POUR 2018

## GESTION DES DÉCHETS

### COMMUNE DE PAUDEX

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS ADOPTÉ LE 4 MARS 2013

**Notre guide des déchets recense toutes les informations utiles et nécessaires concernant l'élimination et le recyclage des déchets.**

**Il est à votre disposition à l'administration communale.**

**Ci-après, quelques extraits.**

#### ORDURES MÉNAGÈRES

Elles doivent obligatoirement être mises dans des sacs taxés, vendus dans la plupart des commerces et à l'administration communale. Les sacs sont déposés en bordure de la voie publique **les mardi et vendredi avant 8h**, sauf le 2 janvier (Nouvel An) et le 30 mars (Vendredi Saint). Les meubles et les propriétaires sortiront les conteneurs à ordures aux mêmes conditions.

**IMPORTANT: Tout ce qui est incinérable d'une longueur égale ou inférieure à 60 cm doit être mis dans un sac taxé de 17, 35, 60 ou 110 litres.**

#### PAPIERS – CARTONS

Pour les habitations à plusieurs logements, le papier et le carton doivent impérativement être mis dans des conteneurs, qui seront sortis avant 8h au bord de la voie publique le jour de la collecte. Pour les privés qui n'ont pas de conteneurs, ces déchets doivent être déposés, en paquets ficelés, en bordure de la voie publique avant 8h. Le dépôt en vrac est strictement interdit. Les cartons de grandes tailles doivent être découpés et mis dans les conteneurs ou être apportés aux déchetteries. Le ramassage est organisé deux fois par mois aux dates suivantes: **12 et 26 janvier, 9 et 23 février, 9 et 23 mars, 6 et 20 avril, 4 et 18 mai, 1<sup>er</sup>, 15 et 29 juin, 13 et 27 juillet, 10 et 24 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2, 16 et 30 novembre, 14 et 28 décembre.**

#### DÉCHETS ENCOMBRANTS

**Trois possibilités sont à votre disposition:**

Aux déchetteries, sur présentation d'une carte à commander à l'administration communale:

- **Perraudettaz à Pully:** mardi et vendredi de 9h à 13h, mercredi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 8h à 15h.

**Malley à Lausanne:** lundi à vendredi de 8h à 19h et samedi de 8h à 17h.

- Œuvres caritatives et vide-grenier pour les objets en bon état.
- Collecte payante, sur appel pour les déchets encombrants de grandes dimensions (CHF 50.–

pour au maximum cinq objets d'un volume total inférieur ou égal à 5m<sup>3</sup>). Pour bénéficier de cette prestation, prendre contact avec l'entreprise Metraux Transports SA, à Savigny, au 021 784 80 70, et suivre les instructions qui vous seront données.

#### DÉCHETS SPÉCIAUX

Les produits spéciaux des ménages doivent être ramenés dans les commerces vendant les produits du même type. Leur reprise est gratuite. Vos médicaments sont à rapporter dans les pharmacies, vos piles dans les commerces et vos produits phytosanitaires et de traitement du bois dans les points de vente spécialisés. Certains déchets spéciaux peuvent également être déposés aux déchetteries.

**Il est par ailleurs possible de les amener lors des deux journées de récolte de déchets toxiques et dangereux, organisées par Pully, Belmont-sur-Lausanne et Paudex, les premiers samedis de mai et d'octobre.**

#### DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent impérativement être conditionnés dans les conteneurs plastiques adéquats et être sortis au bord de la route le mardi avant 10h (sauf le 2 janvier, Nouvel An). En période de taille, des fagots de branchages attachés avec de la ficelle naturelle, de maximum 1 m de long et 40 cm de diamètre (maximum 1 m<sup>3</sup>), peuvent être déposés à côté du conteneur. Les quantités supérieures doivent directement être acheminées à la compostière de la Coulette. Des conteneurs sont à disposition aux déchetteries. Seuls des petits sacs biodégradables sont autorisés (par exemple en amidon de maïs).

#### AUTRES DÉCHETS

Alu, fer blanc, animaux morts, appareils électriques et électroniques, canettes de boissons, capsules de café en aluminium, déchets inertes, ferraille, huile usagée, PE, PET, piles, pneus, sapins de Noël, textiles, verre: **vous référer à notre guide sur les déchets.**

## HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

**L'administration communale ferme du vendredi 22 décembre 2017 à 12h au mercredi 3 janvier 2018 à 8h.**

En cas d'urgence uniquement pour une intervention sur les réseaux d'eau potable ou d'électricité, veuillez contacter le service de piquet en appelant la Police Sécurité Est lausannoise au 021 721 33 11.

## AGENDA

**BAL DU PETIT NOUVEL AN**  
13 janvier 2018

**BRADERIE DE PRINTEMPS**  
du 16 au 18 avril 2018  
Maison Pulliérane à Pully

**VENTE DE VIN**  
28 mai 2018

**FÊTE À PAUDEX**  
29 juin 2018

**FÊTE DU 1<sup>er</sup> AOÛT**  
dès 19h au Port de Paudex

**THÉS DANSANTS POUR LES AÎNÉS**  
Foyer de la Maison Pulliérane  
Rue de la Poste 1, 1009 Pully  
LES JEUDIS DE 14H À 17H  
1<sup>er</sup> février, 1<sup>er</sup> mars, 5 avril,  
3 et 31 mai 2018

*Organisés par Pro Senectute*

## URGENCES

**POLICE 117**  
**FEU 118**  
**AMBULANCE 144**  
**POISON 145**

**CENTRALE  
DES MÉDECINS  
DE GARDE  
0848 133 133**